



## District de Maine et Loire de Football

# COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE FOOTBALL D'ANIMATION U7/U9

### PROCÈS VERBAL N° 3 – SAISON 2023-2024

Réunion du :	28/11/2023
Présidence :	M. FOUCHER Philippe
Présent(s) :	M. BELLARD Jean Michel - M. BOUIN Pierrick – M. DELAUNAY Daniel – M. FOUCHER Philippe - M. GIRARD Ismaël, M. PAPIN Jean Michel et M. POIRIER Nicolas
Excusé(s) :	M. CORNUEIL Mickaël – M. FOUCHET Pierre Yves – Mme. ROBIN Nadia et M. HAMEL Christophe
Invité(s) :	M.MAINDROU Arnaud et Mme. PERRINET Elodie

## 1. Préparation de la journée nationale U9

La commission U7/U9 s'est penchée sur le cahier des charges établi pour la journée nationale U9 prévue le 8 juin 2024.

Pour cette édition, année olympique oblige, la commission U7/U9 souhaite en profiter pour proposer des activités en lien avec les sports olympiques.

Pour se faire, la commission s'est rapprochée du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) pour envisager un programme olympique. Un premier rendez-vous a eu lieu ce jour-même, le 28 novembre 2023, et quelques pistes sont envisagées. Une proposition avec la pratique de 5 sports olympiques a été abordée. Des devis sont en cours.

En ce qui concerne le format de cette manifestation, la commission souhaite la répartir sur trois sites distincts. Trois clubs sont d'ores-et-déjà sollicités pour accueillir cette manifestation. Avant de donner leur accord définitif, une réunion explicative est prévue le 19 décembre prochain au District à 20h00. Une invitation va être envoyée par mail à ces trois clubs.

Pour l'organisation de cette journée, la commission réfléchit à un programme d'activités équilibré mêlant foot, animations familles et pratique d'un sport olympique. L'idée est de proposer plus de football que sur l'ancienne formule.

La commission rappelle que la journée nationale U9 est à destination d'environ 3 200 licenciés.

## 2. Questions diverses

- La commission souhaite faire un rappel sur le fonctionnement pour les modifications (horaire ou lieu) sur les plateaux U7/U9. Les clubs doivent faire un mail avec les clubs concernés et le district en copie (adresse email : [fdmanimation@foot49.fff.fr](mailto:fdmanimation@foot49.fff.fr)) dans les plus brefs délais. Un mail-type avec la trame attendue sera envoyé à l'ensemble des clubs.

- La commission U7/U9 organisera ses prochaines réunions de secteur mi-février. La semaine envisagée est celle du 16/02 au 22/02. Des clubs seront sollicités pour les accueillir. Pour le secteur 6 elle se tiendra le 22/02 à 19h30 dans le club de Coron OSTVC. Pour les autres secteurs, les dates et lieux seront communiqués prochainement.
- Le comité de direction du District 49 a demandé la création d'un groupe de réflexion sur l'organisation des pratiques et notamment les horaires des rencontres le week-end. L'occupation des terrains devient un problème le samedi dans beaucoup de clubs. A contrario, les terrains sont inoccupés le dimanche matin sauf pour les vétérans. Une réflexion globale est menée pour aboutir à une proposition cohérente. L'ensemble des commissions concernées sont représentées dans ce groupe de travail. Pour la CD U7/U9, Ismaël GIRARD et Christophe HAMEL y participent. À noter, que trois clubs du département avec des typologies différentes sont présents pour participer à cette réflexion globale. Une première réunion a été organisée en visioconférence. Une nouvelle réunion est fixée le 13 décembre prochain. Le comité de direction souhaite obtenir une proposition pour début mars.
- Le Président de la Commission Départementale de la Discipline, Pierre LEGRAS, a proposé d'envoyer un mail à l'ensemble des clubs disposant d'équipes jeunes pour définir le rôle du responsable de plateau. L'objectif est de rappeler les missions qui lui sont confiées. La commission U7/U9 a donné son accord pour cette démarche.
- **Les levers de rideau :**
  - Le 04 mai prochain, en amont du match d'Angers SCO contre PAU FC, trois plateaux sont prévus. Le District a sollicité un club pour les accueillir. La commission souhaite que ces plateaux se déroulent sur le même site. Les clubs qui pourront y participer seront définis à la suite des réunions de secteur de février.
  - Pour le plateau en lever de rideau d'un match du Stade Olympique Choletais (SOC), rien n'est encore établi puisque leur stade est en travaux. La commission envisage la date du 26 avril pour le match contre Rouen.

<b>Le Président</b>	<b>Le Secrétaire</b>
M. FOUCHER Philippe	Mme PERRINET Elodie